

GYMNASTIQUE FEMININE

DATE : 1^{er} décembre 2024

LIEU : Sannois Sant Gratien (95)

1^{er} TOUR COUPES NATIONALES

Clôture des engagements : 14 novembre 2024

1 – La participation au 1^{er} tour des coupes est **OBLIGATOIRE** pour une éventuelle participation au **CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL** ou au **TROPHEE NATIONAL**.

2 – Les épreuves sont au nombre de 4 : Table de Saut, Barres Asymétriques, Poutre, Sol.

3 – CATEGORIES

- Coupe Senior Senior, Junior, Cadettes 2^{ème} année, Cadettes surclassées
- Coupe Espoir Cadettes 1^{ère} année, Minimes, Benjamines

4 – REGLEMENT – CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DEROGATION

Voir Règlements Fédéraux 2024-2025

Les inscriptions étant nominatives, aucune gymnaste ne peut être ajoutée après la date limite d'inscription.

Cette année, cette compétition sera mixte et nous vous remercions de nous indiquer sur la feuille d'inscription si vous engagez aussi des gymnastes masculins.

5 – EQUIPE D'ASSOCIATION ET DE REGION

Voir Règlements Fédéraux 2024-2025

L'équipe de Région sera composée à l'issue du 1^{er} tour des coupes par la CTRGF.

6 – DROITS D'INSCRIPTION

Pour toutes les catégories, les droits d'inscription sont de 16€ par gymnaste.

7 – REGLEMENT

Compétition individuelle sur programme Libre selon le Code de Pointage FIG 2025-2028, et les aménagements fédéraux prévus dans les Règlements Fédéraux 2024-2025 ;

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE F.S.C.F.

38 rue Roger Salengro - 94270 LE KREMLIN BICETRE - ☎ 09.81.94.35.37 Mail lif@fscf-cridf.com

GYMNASTIQUE FEMININE

**COMITÉ RÉGIONAL
ÎLE-DE-FRANCE**

1^{er} TOUR COUPES NATIONALES

8 – MUSIQUES

Les musiques de sol doivent être enregistrées **sur une clé USB individuelle** marquée au nom de la gymnaste.

Il est interdit de mettre plusieurs musiques sur la même clé.

9 – ENTRAINEURS

Deux entraîneurs par groupe de gymnastes sont autorisés sur le plateau de compétition.

10 – BLESSURES

Voir Art. 5 des Généralités

11 – JUGES

a) Lors de l'inscription, chaque association doit présenter **1 juge pour 3 gymnastes** de niveau Fédéral, Libre ou 6^{ème} degré.

b) Toutes les associations doivent proposer des juges qui ont **obligatoirement** suivi la formation et/ou le recyclage sur le code FIG 2025-2028.

c) Si vous avez des juges qui ne sont pas de niveau requis, ou s'ils vous en manquent :

- contactez le « responsable juge » de votre département ou encore les associations proches de la vôtre, afin d'échanger vos juges ou solliciter un juge dont l'association ne participe pas à cette compétition
- ou recherchez sur le site dans l'onglet « Juge-Juge Club-Liste des contact »

d) Les associations n'ayant pas encore de juge 6^{ème} degré ou plus seront autorisées à présenter **1 seul juge 2^{ème} échelon** ayant suivi une formation 6^{ème} degré. Il sera alors affecté comme secrétaire ou chronométreur à condition que tous les juges de niveau disponibles de la région soient inscrits pour une association.

10 – Les ½ finales auront lieu à SAINT AMAND LES EAUX (59) les 1^{er} et 2 février 2025.

La Finale aura lieu à MONTOIR DE BRETAGNE (44) les 15 et 16 mars 2025.

COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE F.S.C.F.

38 rue Roger Salengro - 94270 LE KREMLIN BICETRE - ☎ 09.81.94.35.37 Mail lif@fscf-cridf.com